



Réunion du Samedi 22 Octobre 2022

District du MAINE ET LOIRE

District Présent :

Bertrand **VOISIN** District du Calvados,
Sébastien **CORNEC** District du Maine et Loire,
Jean-Jacques **GAZEAU** district de Vendée,
Frédéric **DAVY** district de la Sarthe,
Nicolas **POTTIER** district de la Mayenne,
Lionel **DAGORNE** district du Morbihan,
Rémy **MOULIN** district Cote d'Armor,
Alain **LE FLOCH** district du Finistère,
Vincent **DUBOURG** district de la manche

District Absent :

Romain **FERRE** District Seine Maritime
Marc **ROUTIER** District de L'Eure
Sébastien **GOURDEL** District de l'Orne
Philippe **LE YONDRE** District Ile et Vilaine

Présentation de la matinée

Bertrand Voisin l'animateur du secteur ANPDF remercie Sébastien **CORNEC** qui nous accueille dans le District du MAINE et LOIRE, souhaite la bienvenue à tous les présidents des districts.

Intervention de Nicolas POTTIER (Coordinateur Fédéral de l'arbitrage amateur) :

Nicolas a sollicité la LFA pour venir présenter à l'ensemble des secteurs le plan de développement. Nicolas Pottier est chargé de proposer, développer et promouvoir l'arbitrage amateur dans les domaines du recrutement, de la détection, de la valorisation et de fidélisation des arbitres. Il est chargé dans un premier temps de mettre en œuvre le plan « Performance 2024 ».

Dans quelques semaines, un tableau de bord sur l'activité des ligues et des districts sera mis en place (quantitatif et qualitatif) en particulier en matière d'effectifs et de structuration des territoires.

Accompagnement des territoires, mise en place avec les territoires de plan « Performance 2024 » avec la région (ligue) et départemental (District).

Suivi des contrats d'objectifs territoriaux dédiés à l'arbitrage. Budget 706000€

Promotion de l'arbitrage = définition d'une stratégie de communication et de valorisation de l'arbitrage en lien avec la commission promotion et en collaboration avec les services de la FFF.

Organisation avec les territoires des journées Nationales de l'arbitrage LA POSTE.

Protocole : Chaque district peut le faire le dimanche 30 octobre 2022.

Les attentes des districts :

Statuts de l'arbitrage : 2 ans de travail sur les nouveaux statuts de l'arbitrage, ça va être dur de modifier les statuts.

Un arbitre doit être attaché à un club pour la majorité des présidents des districts présents.

Les clubs sont demandeurs de CTDA pour accentuer la dynamique sur la fidélisation et la formation.

Ligue pays de la Loire sur les CTDA : dossier ANS 12 000€ par an pendant 3 ans

La ligue LFPL va mettre une aide de 5 000€ par district.

Nicolas Pottier a trouvé un sponsor à hauteur de 16 000€ pour son CTDA.

Concernant le million d'euros : il y aura sûrement des contrats d'objectif concernant les arbitres
2 fois 1 million sur 2 ans.

Une moyenne de 9 000€ par district

Il faudrait 60 CTDA sur les territoires, ça ferait un budget de 600 000€, c'est un choix politique.

Le million pourra être versé aux districts.

Le CTDA doit être rattaché au président du district. Mise à disposition des districts pour la ligue (FIA)

Le ligue Pays de la Loire à un projet régional avec l'ETRA.

Le Calvados est favorable pour l'embauche un CTDA avec des aides.

Le Morbihan est favorable pour un CTDA pour construire une fiche de mission.

Le Finistère est favorable pour un CTDA mais s'inquiète sur le mode de financement

La Bretagne est favorable pour un CTDA

La Manche est favorable pour un CTDA, pour le moment son mode de fonctionnement est de prendre un jeune sous le statut d'apprenti.

La Sarthe est favorable pour un CTDA mais en attente de financement car d'autres priorités pour le moment.

La Vendée possède déjà d'un CTDA

La Mayenne possède déjà d'un CTDA

Le Maine et Loire possède déjà d'un CTDA

Suivi du nombre d'arbitres

La situation est plutôt positive par rapport à N-1,

- 18 184 arbitres pour 2022-2023

- 800 dossiers d'arbitres en attente

Encourager les arbitres à prendre une licence de dirigeant.

Aujourd'hui nous pourrions avoir 1 212 arbitres en plus dans nos districts qui sont assistants en R3 mais la CFA n'autorise pas cette option.

Certains arbitres ont des mauvaises relations avec les CDA.

Proposition :

Mise en place d'une formation initiale en arbitrage « arbitre assistant »

Mise en place d'une formation « retour à l'arbitrage »

Mise en place d'une passerelle « joueurs nationaux amateurs » joueurs de N3 et R1 pourraient arbitrer directement en ligue.

Demande d'un module fédéral « arbitre de club » et « arbitre assistant club »

Pour fidéliser : généraliser l'accompagnement des jeunes arbitres par des personnes qui ne sont pas arbitres (à définir)

Formation des référents en arbitrage, possibilité de financement, définir un montant.

Le bureau des collègues :

Pour les assemblées fédérales d'été et d'hiver

Sur la nouvelle répartition électorale, où situer les clubs professionnels ? au sein des 13 000 clubs et quelques clubs (50% des voix) selon un pourcentage de voix à déterminer

Les grands électeurs disparaîtraient.

Il resterait les 13 présidents de ligue + 9 (Outre-mer) et 91 présidents de district mais comment partager leur voix ?

Il resterait 13 présidents de ligue à 50% des voix qui auraient le même pouvoir que 91 présidents de district avec 50% des voix !!!

Demande-t-on de changer la méthode de répartition des voix au sein des ligues et entre les présidents de district ?

Enfin comment s'articule le vote des 13 000 clubs ???

Autres sujets :

Sujet pour les licences des étrangers : trop d'attente pour recevoir les autorisations des pays étrangers.

Délai de 21 jours pour traiter les dossiers.

Il faut appeler le service de la fédération directement pour avoir des informations Mrs Maxime **ESTIENNE** et Vincent **GRANDI**.

Bénévolats : nous recevons des plaques modestes pour les anniversaires des clubs. Il faudrait faire des efforts sur la qualité des plaques.

Les membres honoraires qui sont avec nous et resteront avec nous, nous rappellent de faire attention sur la répartition des voix. Il ne faut pas que les présidents de ligue prennent le pouvoir.

Jean-Jacques **GAZEAU** : Les districts doivent être vigilants par rapport aux ligues. Dans nos assemblées, ne pas oublier d'inviter la LFA.

Rémi MOULIN invite pour la 1^{ère} fois des membres de la LFA. Il reçoit le président de la fédération, Mr Noel **LE GRAET**.

Bertrand VOISIN

Frederic DAVY